

DU 04 AVRIL 2018

OBJET

N° 15/2018

Acquisition de terrains
pour les travaux du
puits des Îles à Soyons

Ainsi fait et délibéré les jour, mois
et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Olivier AMRANE



Document transmis à la Sous-
Préfecture de TOURNON

le.....
publié et notifié

le.....
ACTE RENDU EXECUTOIRE
(Article L 2131-1 du CGCT)

Le Président,
Olivier AMRANE

L'an deux mille dix-huit, le quatre avril, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Guilherand-Granges**, sous la présidence de Monsieur Olivier AMRANE.

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 36

Qui ont pris part au vote : 39 (3 pouvoirs)

Date de convocation du Comité : 23 mars 2018

Présents votants : MM. Olivier AMRANE, Christian ALIBERT, Philippe PONTON, Dominique DUPRET, Antoine DE PAMPELONNE, Marcel JULIEN, Gilbert DEJOURS, Fabrice BASSET, Philippe BONNEFOY, Daniel GUEZE, Stéphane LAFAGE (pouvoir Patrick DERIVAZ), Gilbert BOUVIER, Gérard GLORIEUX, Daniel BLACHE, Christophe FRACHON, Guy FAURE, Michel CLUZEL (suppléant Laurent BRUNEL), Michel CIMAZ, Bernard BERGER, Jean-Pascal PEREYRON, Alain BOS, Daniel FAYARD, Eric BOURRY, Michel MOULIN, Gilles LEBRE, Stephan CHABOUD, Pierre LUYTON, Fabrice CHIROUZE (pouvoir Jacques-Henri ROCHE), Hervé COULMONT), Claude DEFAIVRE (suppléant Gérard CHAPUIS), Christian AUDEMARD (pouvoir Patrice POMMARET), Yohan BLANCHARD, Marcel FRECHET et Mmes Ghislaine CHAMBON, Thérèse PRALY et Eliane BLACHE.

Absents excusés : MM. Thierry AVOUAC, Laurent COURBIS, Michel REYNAUD, Patrick DERIVAZ (pouvoir Stéphane LAFAGE), Laurent BRUNEL (suppléant Michel CLUZEL), Michel DELOCHE, Gilles BRUN, Michel BRET, Jean PLATON, Jacques-Henri ROCHE (pouvoir Fabrice CHIROUZE), Patrice POMMARET (pouvoir Christian AUDEMARD), Gérard CHAPUIS (suppléant Claude DEFAIVRE).

Secrétaire de séance : Mme. Germaine TRACOL.

Le Rapporteur : Monsieur Christian AUDEMARD, Vice-président.

Le projet de déplacement du captage du Puits des Îles à Soyons nécessite l'acquisition des parcelles suivantes :

-parcelles cadastrées ZH n°116 (de 41a 10ca) située lieudit Le Bregard à Soyons, propriétés de Monsieur et Madame PABION Jean Louis, domiciliés 3 Allée des Rocs 07 130 Soyons,

- parcelles cadastrées ZH n°114 (de 12a 70ca) et n°115 (de 14a 10ca) situées lieudit Le Bregard à Soyons, propriétés de Monsieur et Madame DALLARD Michel, domiciliés La Bereyre 07 204 Vernoux en Vivarais,

L'emprise du captage étant située sur des parcelles privées, il est proposé de s'en porter acquéreur.

DELIBERATION :

Le Comité Syndical, ouï son rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : approuve l'acquisition de tout ou partie des parcelles ci-dessous énoncées pour la construction de l'ouvrage susdit :

- Commune de Soyons : parcelles cadastrées à la section ZH sous les numéros 114, 115 et 116 lieudit Le Bregard ;

**Syndicat d'Eau Potable
Crussol - Pays de Vernoux
(Ardèche)**

OBJET

N° 15/2018

**Acquisition de terrains
pour les travaux du
puits des Iles à Soyons**

Article 2 : autorise Monsieur le Président à négocier l'acquisition de ces terrains pour un prix maximum de 4€ le m² ;

Article 3 : charge Monsieur le Président de toutes les suites à donner : choix du notaire, signature de l'acte de vente et de toutes pièces afférentes à ce dossier.

Article 4 : dit que le syndicat prendra à sa charge tous les frais accessoires (géomètre, notaire, droits d'enregistrement et de renseignement, etc...).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois
et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Olivier AMRANE



Document transmis à la Sous-
Préfecture de TOURNON

le.....
publié et notifié

le.....
ACTE RENDU EXECUTOIRE
(Article L 2131-1 du CGCT)

Le Président,
Olivier AMRANE

REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

06 JUIN 2018